

Salut les juristes

Par **Alice**, le **21/11/2017** à **21:55**

Je suis nouvelle sur ce forum et je viens donc vous faire m petite présentation.
Je m'appelle Alice, j'ai 25 ans et voudrais faire des études de droit !
J'ai une licence en langues étrangères appliquées et un M1 en communication.
J'aime la littérature, les voyages, et regarder des reportages sur des enquêtes criminelles (oui oui).

Après Le bac j'ai voulu faire sciences po et on m'a tellement dit que ces études là sont dures que j'ai laissé tomber (j'étais très influençable).
Le droit, la géopolitique, les langues, l'histoire j'adore ça !
Je lis le maximum que je peux sur ces domaines là.

La communication c'est bien mais je pense toujours aux études de droit ou de sciences politique que j'aurais pu faire si je n'avais écouté personne.

Ayant des amis avocats, je leur ai posé la question si oui ou non ils voyaient en moi le profil d'une juriste. Ils m'ont tous les deux convaincu que j'y arriverai si ma motivation et ma détermination est au maximum.

Et voilà que je me retrouve ici pour vous poser toutes les questions concernant l'orientation d'une nana de 25 ans qui veut intégrer une fac de droit.

Par **vongola**, le **22/11/2017** à **00:18**

Bonsoir, alors déjà bienvenu sur le forum:). Ensuite en lisant votre message je ne peux que vous dire que vous avez raison d'écouter vos envies. Moi quand j'étais au lycée personne, professeurs comme proches ne pensaient que je pouvais passer la L1. Et je ne vois pas pourquoi vous ne pourriez pas réussir. Si c'est l'âge qui vous inquiète, honnêtement personne à la fac ne vous demandera votre âge. Et puis vous aurez l'énorme avantage d'être déjà diplômé.

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/11/2017** à **08:02**

Bonjour et bienvenue sur Juristudiant

Je salue votre démarche. 25 ans c'est encore jeune, donc profitez-en !

N'hésitez à poser vos questions sur le forum.

Par **Visiteur**, le **22/11/2017** à **10:43**

bienvenue à toi Alice, je te souhaite succès dans ce que tu compte entreprendre, cela dis vu ton profil (tes études montre bien que tu es studieuse) je suis convaincu que tu mènera tout ça à bien!

j'ai commencer ma licence cette année et j'ai 26 ans, il y a cette année avec moi en licence numérique des personnes allant jusu'à la soixantaine, il n'y a pas d'age pour faire ce que l'on aime!

bon courage et bon travail à toi.

Par **Alice**, le **22/11/2017** à **22:04**

Wahouuuuu merci à tous pour vos réponses. Vraiment ça me fait chaud au cœur de lire que je pourrais réussir.

Les études de droit c'est comme les études de médecine, beaucoup pensent qu'elles sont inaccessibles si on est pas ultra mega intelligent et qu'on a pas toujours été premier de la classe!

Je suis plus déterminée que jamais d'entamer la fac de droit.

Je suis anciennement parisienne (j'y ai fait mes études) et aujourd'hui j'habite au Havre. La fac de droit du Havre ne semble pas avoir une sélection très pointue mais j'ai quand même peur puisque les nouveaux bacheliers sont prioritaires.

Comment cela fonctionnent il ?

Mes amis avocats m'ont dit qu'ils peuvent me trouver des stages.

Sinon quels ouvrages me conseillez-vous pour me familiariser avec le droit en général ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/11/2017** à **07:36**

Bonjour

Pour les ouvrages en premiers années il faut se limiter à un manuel d'introduction au droit et à un manuel de droit constitutionnel.

Vous pouvez aussi lire "Je veux réussir mon droit" que vous donnera un premier aperçu sur la méthodologie.

Par **Alice**, le **23/11/2017** à **09:37**

Bonjour,

Très bien merci beaucoup.

Et encore merci à tous pour le chaleureux accueil :)

Bonne journée :)

Par **Herodote**, le **23/11/2017** à **18:16**

Bonsoir et bienvenue !

Par **LouisDD**, le **23/11/2017** à **20:10**

Bonsoir !

Bienvenue parmi vous, avec un peu de retard ahaha !

Sachez qu'en L1 les ouvrages les plus utiles restent le Code civil, un lexique juridique, un truc de méthodologie et encore que chaque prof et chargé de TD à la sienne même si c'est de mêmes bases dont il s'agit.

Bonne soirée et bonne poursuite dans votre année !

Par **Alice**, le **26/11/2017** à **02:10**

Merci à toi LouisDD :)

Alors je suis allée au salon de l'étudiant de la ville du Havre aujourd'hui et j'ai pu discuter avec le directeur du département de droit. Un monsieur très gentil et à l'écoute. Il m'a posé un tas de question.

Il m'a prévenu que ça allait être un marathon, que les études de droit sont difficiles et longs. Compte tenu de mon âge il m'a dit que pour le concours de la magistrature ce sera impossible. Sauf que l'âge limite est de 31 ans à moins que redoublé chaque année de licence, c'est sur que j'aurais bien plus que 31 ans mais si tout va bien et que je réussis en M1 droit j'aurais 29 ans (ça me fait rire d'écrire ça

Par **Alice**, le **26/11/2017** à **02:11**

Études longues* pardon !

Par **Alice**, le **26/11/2017** à **02:14**

Vous m'excuserez pour les fautes, j'ai écrit sans regarder mon écran et on ne peut pas modifier les messages :/

(J'ai pas intérêt à faire la même chose à la rentrée sur les copies lol)

Par **Isidore Beautrelet**, le **26/11/2017** à **09:00**

Bonjour

En effet à cause de petits malins qui s'amusaient à supprimer le contenu de leurs messages une fois la réponse obtenu, nous avons supprimés l'option "modifier mon message" pour les simples membres.

Par **Visiteur**, le **26/11/2017** à **13:06**

Bonjour, pour le concours de la magistrature, il est également accessible après 31 ans, sous conditions bien entendu :

- Le concours interne fonctionnaire, Les fonctionnaires et les agents de l'État qui ont 4 ans d'ancienneté peuvent passer ce concours d'entrer à l'ENM sans conditions d'âge.
- Un autre concours permettant l'accès à l'ENM à ceux ayant au moins exercé pendant 8 ans une activité dans le domaine juridique, soit un mandat d'élu à une assemblée ou une collectivité territoriale ou des fonctions juridictionnelles à titre non professionnel
- le recrutement sur titre : Titres énuméré par l'article 18-1 de l'ordonnance du 22/12/1968 (ex : un avocat ayant exercé pendant 4 ans peut accéder sur titre à l'ENM)

Bon bien évidemment il faut bosser pour en arriver là mais si c'est vraiment ce qui te tiens a cœur (en espérant que tu l'obtiendra avant tes 31ans)il reste une porte ouverte. On viens de le voir en cours d'Institution judiciaire et administrative.

Bonne journée à vous.